



### GESTION PATRIMONIALE

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire  
 Date de création : 19 juillet 2013  
 Capital social : 610 millions FCFA  
 Capitaux propres : -1,03 milliards FCFA (-13,6%)  
 Participation Financière Publique : 10%  
 PCA : BAJLA SACHIN  
 DG : BARIK N. PRASAD  
 Adm MBPE : SEA Hilaire  
 Adm MMPE : DIABATE Abdramane  
 Effectif : 18

#### A propos de IMMSA

La société Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA) est une filiale du groupe TAURIAN MANGANESE. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements de manganèse et les substances associées dans la localité de Kianisso (Odienné). En 2022 l'entreprise n'a enregistré aucun chiffre d'affaires, en raison de l'absence de production (expiration du permis d'exploitation).

#### REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
SODEMI	1000
NTDMCC	89,99
Divers Privés	0,01

#### PERSPECTIVES 2023

La société a entamé les démarches en vue du renouvellement de son permis d'exploitation. La procédure est en cours et devrait être finalisée au cours de l'exercice 2023. Aussi, la société poursuit les travaux de construction d'une usine d'enrichissement et de calcination du manganèse d'une capacité de 110 mille tonnes pour un coût d'environ 3 milliards FCFA. Cette usine devrait permettre de valoriser le minerai de manganèse d'Odienné de qualité moyenne.

**A**u cours de l'exercice 2022, IMMSA n'a enregistré aucune production de manganèses en raison de l'expiration de son permis d'exploitation depuis fin juin 2021.

#### Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires est donc nul.

Toutefois, la société enregistre des produits d'exploitation au cours de l'exercice 2022, composés, d'une part, d'un avoir sur le Port Autonome de San-Pedro (27,4 millions FCFA) et, d'autre part, d'un d'abandon de dettes fournisseurs (797 522 FCFA) et des reprises d'amortissements (34,2 millions FCFA). En somme, les produits d'exploitation se sont fixés à 58,35 millions FCFA contre 913 millions FCFA, soit une baisse de 93,6%.

Les charges d'exploitation enregistrent également une baisse de 82,7% pour se fixer à 171,6 millions FCFA contre 992,7 millions FCFA en 2021 du fait de la contraction de l'activité.

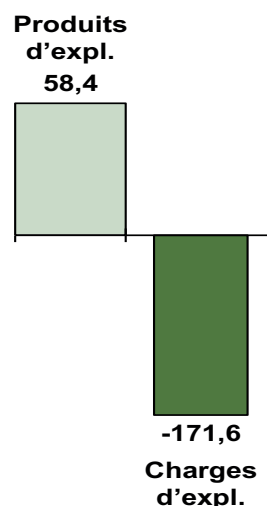
Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 113,3 millions FCFA contre un déficit de 79,8 millions FCFA en 2021.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier nul contre un déficit de 75,2 millions FCFA en 2021.

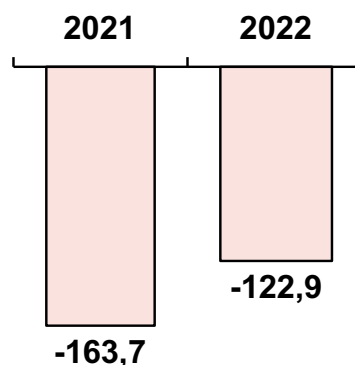
En définitive, **le résultat net au terme de l'exercice 2022 ressort déficitaire de 122,9 millions FCFA contre un déficit de 163,7 millions FCFA 2021.** Ces pertes accentuent la dégradation des capitaux propres de IMMSA qui se fixent à -1,03 milliard FCFA à fin 2022.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se sont établis à 73,3 millions FCFA (Impôts et taxes : 63,7 millions FCFA et BIC : 9,6 millions FCFA) contre 71,5 millions FCFA en 2021, soit une hausse de 2,63%.

#### PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION 2022 (MILLIONS FCFA)



#### RÉSULTAT NET (MILLIARDS FCFA)



#### FAITS MARQUANTS

- L'exercice est marqué par l'absence de production de manganèse consécutive à l'expiration du permis d'exploitation ;
- Construction d'une usine d'enrichissement et de calcination du manganèse d'une capacité de 110 mille tonnes pour un coût d'environ 3 milliards FCFA afin de valoriser le minerai de manganèse d'Odienné de qualité moyenne ;
- Lancement de la procédure de renouvellement du permis d'exploitation PE-40 expiré en juin 2021.

